



# Jour de Coupe G. Beaujard U11

## Saison 2023/2024

### REGLEMENT

#### Article 1

Le Jour de Coupe des U.11, dans sa phase départementale, est ouvert aux équipes engagées dans le critérium U.11 et aura lieu aux dates suivantes :

**1<sup>ère</sup> journée.....Samedi 18 novembre 2023**  
**2<sup>ème</sup> journée.....Samedi 03 février 2024**  
**3<sup>ème</sup> journée.....Samedi 16 mars 2024**  
**Finale Départementale.....Mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024**

Chaque équipe participera **à 2 tours minimum**.

Dès la 1<sup>ère</sup> journée, les équipes sont réparties sur 2 niveaux (Jour de Coupe G Beaujard et Jour de Coupe Départementale).

A partir de la 2<sup>ème</sup> journée, un 3<sup>ème</sup> niveau sera créé (Jour de Coupe Consolante)

**Chaque équipe pourra aligner 12 joueurs (ses) licenciés (es) F.F.F. enregistrés (es) au nom du club (8 joueurs + 4 remplaçants) pour les 3 premiers tours et la finale départementale.**

#### Article 2

Les rencontres ont lieu suivant la formule « championnat ».

Chaque équipe joue : 4 matchs de 12 minutes (plateaux à 5), 3 matchs de 16 minutes (plateaux à 4) et 2 matchs de 25 minutes (plateaux à 3)

Tous les joueurs effectueront les tests de jonglages avant les matchs ou pendant les temps de repos.

**Jonglages :** 1<sup>ère</sup> journée : 20 *pieds libres* – 10 *têtes*  
2<sup>ème</sup> journée : 30 *pieds libres* – 15 *têtes*  
3<sup>ème</sup> journée : 40 *pieds libres* – 20 *têtes*  
Journée finale : 40 *pieds forts* – 10 *pieds faible* - 20 *têtes*

#### Article 3

Le classement pour les 3 premiers tours sera établi selon les critères suivants :

- 4 points : match gagné
- 2 points : match nul
- 1 point : match perdu
- 0 point : match perdu par forfait

En cas d'égalité au classement général dans une poule, les critères pour départager les équipes à égalité seront les suivants :

- Résultat du match ayant opposé les équipes à égalité
- Total jonglages pieds et têtes des 8 meilleurs par équipe.
- Goal average général (différence de buts)
- La meilleure attaque sur les matchs joués

A classement égal dans deux ou plusieurs poules, pour départager les clubs, il est tenu compte successivement et dans l'ordre jusqu'à ce qu'une différence apparaisse :

- du quotient du nombre de points des matchs par le nombre de matchs joués
- total jonglages pieds et têtes des 8 meilleurs par équipe
- De la différence entre le nombre de buts marqués et encaissés
- De la meilleure attaque

Pour chacune des dates prévues au calendrier ci-dessus, toute équipe absente sera déclarée forfait et se verra attribuer 0 point (0 but pour, 3 buts contre), ceci pour chacune des rencontres prévues lors de ces journées.

De ce fait, chaque adversaire potentiel marquera 4 points avec le score de 3 buts pour, 0 but contre.

## **Article 4**

La constitution des groupes sera effectuée par les membres du Département Jeunes et techniques du District de L'INDRE de Football. Pour le premier tour, cette composition sera géographique, pour le deuxième tour, elle sera fonction des résultats du tour précédent.

## **Article 5**

- Toutes les équipes effectuent au minimum 2 tours.

### **SAMEDI 18 novembre 2023 (55 équipes)**

#### **1<sup>er</sup> Tour Jour de Coupe G. Beaujard :**

31 équipes réparties en 9 poules de 3 et une de 4 (formule championnat). Les 2 premiers de chaque poule et les 4 meilleurs troisièmes seront qualifiés pour le second tour de cette Coupe. Les autres équipes seront reversées au 2<sup>ème</sup> tour de Jour de Coupe Départementale.

#### **1<sup>er</sup> tour Jour de Coupe Départementale**

24 équipes réparties en 6 poules de 4 (formule championnat). Les 2 premiers de chaque poule et les 5 meilleurs troisièmes seront qualifiés pour le second tour. Les autres équipes participeront au premier tour de Jour de Coupe Consolante.

### **SAMEDI 03 février 2024**

#### **2<sup>er</sup> Tour du Jour de Coupe G. Beaujard :**

24 équipes réparties en 8 poules de 3 équipes (formule championnat). Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le troisième tour. Les autres équipes participeront au 3ème tour de Jour de Coupe Départementale.

#### **2<sup>ème</sup> tour Jour de Coupe Départementale**

24 équipes réparties en 8 poules de 3 (formule championnat). Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le 3ème tour. Les autres équipes participeront au deuxième tour de la Coupe Consolante.

#### **1<sup>er</sup> tour Jour de Coupe Consolante**

7 équipes réparties en 1 poules de 4 et une de 3 équipes (formule championnat). Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le 2<sup>ème</sup> tour. Les autres sont éliminées.

### SAMEDI 18 mars 2023

#### **3<sup>ème</sup> Tour Jour de Coupe G. Beaujard :**

16 équipes réparties en 4 poules de 4 équipes (formule championnat). Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour la Journée Finale.

#### **3<sup>ème</sup> tour de la Coupe Départementale**

24 équipes réparties en 8 poules de 3 équipes (formule championnat). Le premier de chaque poule sera qualifié pour la Journée Finale.

#### **2<sup>ème</sup> tour Jour de Coupe Consolante**

12 équipes réparties en 4 poules de 3 équipes (formule championnat). Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour la Journée Finale.

### Mercredi 1<sup>er</sup> mai 2023 : JOURNEES FINALES

- **Jour de Coupe Gérald Beaujard** : 8 équipes, formule par poules
- **Jour de Coupe Départementale** : 8 équipes, formule par poules
- **Jour de Coupe Consolante** : 8 équipes, formule par poules

## **Article 6**

Pour les 8 équipes qualifiées pour chaque Jour de Coupe : un tirage au sort sera effectué afin de déterminer quelle nation l'équipe représentera.

## **Article 7**

Le règlement du football à 8 sera intégralement appliqué.

En cas de situation non prévue ou exceptionnelle, le département Jeunes et Techniques du District de L'Indre de Football tranchera et ses décisions seront sans appel.

Toutes les équipes doivent présenter un arbitre pour le bon déroulement de la compétition.

